

TROPHEE DES PETITES & PETITS GOLFEURS U8/U10

Mercredi 27 octobre 2021 – La Commanderie (01)

Conditions de participation

Pour les Comités départementaux

Une équipe par comité composée de : 3 filles U10 dont au moins une U8

Une équipe par comité composée de : 5 garçons U10 dont au moins deux U8

Pour les joueuses et joueurs

- U10 (nés en 2011 et après)

- U8 (nés en 2013 et après)

Être licenciés dans un club du département, avec certificat médical enregistré.

Pas de limite d'index **mais drapeau jaune recommandé.**

Forme de jeu

Filles : 1 Simple (18 trous) + 1 Double (9 trous) en scramble / Score maximum

Garçons : 3 simples (18 trous) + 1 Double (9 trous) en scramble / Score maximum

Le mixage entre U8 et U10 est autorisé dans la composition des doubles.

Départ (en shotgun) à 10h.

Parcours aménagé à partir des distances préconisées par la fédération – repères 7 (oranges).

Engagement

Par les Comités Départementaux.

L'inscription d'équipes interdépartementales est acceptée pour les comités départementaux Loire et Haute Loire

Date limite d'inscription pour les équipes : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Date limite d'inscription pour les équipiers : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve par retour à la Ligue du tableau d'inscription prévu à cet effet ([cliquez ici](#)).

120 € par Comité Départemental ou Territorial.

Le règlement des droits d'inscription, par chèque ou virement bancaire, doit parvenir à la Ligue au plus tard 14 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Chaque comité devra inscrire nominativement sur ce tableau des « suiveurs officiels de partie » dans les conditions ci-dessous :

- 2 suiveurs de partie pour l'équipe garçon

- 1 suiveur de partie pour l'équipe fille

Un malus de 10 coups sera appliqué sur le cumul des coups de l'équipe pour chaque suiveur absent le jour de l'épreuve, à savoir :

- **Absence d'un suiveur = + 10 coups**

- **(pour les équipes garçons uniquement) Absence de deux suiveurs = + 20 coups**

Récompenses

Le classement des équipes se fera par addition des scores des joueurs ou joueuses de chaque équipe. **Seules les équipes complètes (3 filles et 5 garçons) pourront être primées sur les podiums.**

Absence d'un(e) joueur(-euse) : Le score manquant sera remplacé par le plus mauvais score de la catégorie + 1 coup

Les scores des doubles compteront double.

Les 3 premières équipes garçons et filles seront récompensées.

Conditions particulières

Chariot obligatoire.

Le cadayage n'est pas autorisé.

Présence obligatoire de suiveurs de partie par comité (*cf. conditions ci-dessus*).

Les joueuses et les suiveurs de partie recevront un panier repas offert au départ de la compétition. Cette compétition se déroulant en octobre, veillez à ce que les joueurs soient correctement habillés.